



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
AMBASSADE DE FRANCE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

FICHE RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

I- Organisation de l'enseignement supérieur

I.1 cadre général

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU) aujourd'hui intégré au sein du Ministère de l'Éducation en République Démocratique du Congo a pour responsabilité d'accompagner et d'appuyer les Établissements d'Enseignement Supérieur et Universitaire, tant du Secteur Public que Privé, dans la réalisation de leur **triple mission d'Enseignement, de Recherche et de Service à la Société**.

901 établissements d'enseignement supérieur (EES) sont sous sa responsabilité. Il s'agit d'universités, d'instituts supérieurs pédagogiques, d'instituts supérieurs techniques, du secteur public et du secteur privé. L'effectif est estimé à **604 000 étudiants**. **1965 professeurs** exercent, dont seulement 50 dans le secteur privé. On compte 10 551 auxiliaires (chefs de travaux, assistants). Le personnel administratif, technique et ouvrier rassemble 17 868 personnes (chiffres 2011). La dépense publique pour l'enseignement supérieur occupe 2,4% du budget de l'État.

Le document définissant la stratégie de l'Enseignement supérieur¹ pour la période 2011-2016 indique que « la Stratégie de l'Enseignement Supérieur et Universitaire pour les cinq années à venir (2011-2012/2015-2016), s'inscrit dans la dynamique d'une volonté non seulement d'assainir le secteur de l'ESU, mais également de lui donner « un nouveau souffle pour son rôle à jouer dans le développement de la République Démocratique du Congo dans un contexte universitaire mondial caractérisé par la Compétitivité, l'Excellence et les Innovations ». Ce secteur est en effet marqué par une **très forte dispersion des établissements, un encadrement faible et disparate**. Le taux d'accès à l'enseignement supérieur est de 9% en 2011.

Depuis l'été 2014, seules les trois universités décrites dans cette fiche ont la capacité à délivrer des **doctorats** : UNIKIN, UNIKIS et UNILU. La langue utilisée à l'université et dans l'ensemble du système éducatif est le français, langue officielle de la RDC.

La coopération française en RDC s'est appuyée sur divers éléments qui ont une incidence périphérique sur l'enseignement supérieur, depuis quatre ans : en 2012, Kinshasa a accueilli le **sommet de la Francophonie**, qui a laissé de nombreux aménagements et projets (dont le campus

¹ Document de la stratégie de l'Enseignement supérieur et universitaire de la République Démocratique du Congo, Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, 2011-2012/2015-2016, p.7

numérique AUF à Kinshasa), mais dont l'effet s'estompe aujourd'hui ; **le projet phare** de la coopération française, intitulé **SESAM**,(2009-2014) est venu en appui à la maîtrise et à l'usage du français en RDC. D'un montant de 5 millions d'euros (sur 5 ans) , il visait la mise en place d'un dispositif permanent pour l'enseignement et la diffusion de la langue française, à travers la production d'outils pédagogiques, la création de centres de ressources au sein des instituts pédagogiques décentralisés et donc la constitution de pôles régionaux de langue et de culture construits autour des alliances franco-congolaises et des centres et espaces culturels français regroupant des acteurs relais (écoles, radios, bibliothèques...). Le projet n'a pas atteint tous ses objectifs, tant sur le plan du fonctionnement dans l'enseignement supérieur (les ISP n'ont pas véritablement muté vers de nouvelles pratiques liées au numérique et à la gestion des ressources documentaires) que sur celui de l'enseignement scolaire (pas de démultiplication forte des outils proposés).

Par ailleurs, la coopération en RDC peut s'appuyer sur deux **Instituts français** dotés d'installations culturelles bien identifiées : la Halle de la Gombe à Kinshasa et la Halle de l'Etoile à Lubumbashi. Enfin, le lycée français René Descartes de Kinshasa existe depuis 1964. Il est conventionné par l'Agence pour l'Enseignement français à l'étranger. Le lycée Blaise Pascal de Lubumbashi a rouvert en septembre 2009. Ces établissements proposent un enseignement de la maternelle à la terminale et accueillent au total près de 1200 élèves. Un important réseau d'« Alliances françaises », ayant un statut d'associations de droit local, est en cours de restructuration, en lien avec les implantations des Instituts français. Ces structures ont une incidence périphérique sur l'activité universitaire dans la mesure où certaines manifestations relevant du domaine des arts, de l'audio-visuel, de la politique linguistique et culturelle qui y sont produites font écho à l'activité d'instituts, de facultés, ou d'écoles de l'enseignement supérieur. L'institut national des arts (INA), des départements universitaires (Lettres, Histoire) peuvent ainsi être impliqués dans des cycles de présentation du cinéma africain, dans la semaine du livre, dans des expositions et spectacles.

La coopération universitaire centrée sur les relations scientifiques et académiques existe, mais essentiellement dans des **relations bilatérales** entre établissements français et congolais. Le SCAC a soutenu par sa politique de bourses, essentiellement pour **études doctorales**, le renouvellement des cadres universitaires. La création d'un espace **Campus France** en 2013 a connu un grand succès : 600 dossiers traités annuellement assurent une gestion claire des mobilités étudiantes sud-nord. L'espace est appelé à gérer d'autres aspects de la coopération universitaire.

1.2 Situations locales

1.2.1 L'université à Kinshasa :

La principale université de la RDC est **UNIKIN**. Créée en 1954, elle compte aujourd'hui 26.000 étudiants. Le personnel de l'Université de Kinshasa est composé de 3963 agents répartis en trois corps :

- Académique : 876
- Scientifique : 1281
- Administratif, technique et ouvrier : 1806

Monographie sur l'Université à Kinshasa, UNIKIN

L'Université de Kinshasa a été créée en 1954. Son origine remonte à 1924 lorsqu'à la suite de l'initiative de l'Université Catholique de Louvain (Belgique), un groupe de professeurs créera la Fondation Médicale de l'Université de Louvain au Congo (FOMULAC). Cette structure évoluera pour devenir un Centre universitaire installé sur le site de l'actuelle Université de Kinshasa, sous l'appellation d'Université Lovanium (1952). La première année académique est ouverte le 15 janvier 1954. Cette université fonctionnera suivant les programmes et les procédures administratives de l'Université de Louvain pendant ses quinze premières années.

En 1957, Mgr. Luc GILLON, Recteur de l'Université Lovanium, installe le réacteur atomique TRIGA (Training Research Isotope Production Generated in Africa) pour l'analyse des spécimens biologiques d'animaux, de plantes, de semences et des systèmes chimiques.

L'Université Lovanium dispose d'imposantes infrastructures, d'un excellent programme et d'un système d'accueil performant. Pour cela, cette nouvelle université deviendra la plus importante et la plus célèbre institution d'enseignement universitaire en Afrique centrale et de l'Afrique subsaharienne. Elle recevra, à ce titre, des célébrités politiques africaines (Mengistu-Hailé Mariam,

Nzo Ekangaki, Mahmoud Riad) et des conférenciers de renom (Albert Einstein, Igor Prigogine, Haroun Tazieff, Jacques-Yves Cousteau, Cheik Anta Diop)

En 1971, suite à un mouvement étudiant de protestation né à Lovanium dès 1964, tant contre l'administration belge de l'Université que contre le régime en place, une importante réforme se met en place portant nationalisation d'abord de l'Université Lovanium, puis de tout le secteur par la création de l'Université Nationale du Zaïre -UNAZA- (Ordonnance-loi n°71/075 du 06 août 1971). Le secteur de l'Enseignement supérieur et universitaire est unifié et structuré autour de trois Campus (Kinshasa, Lubumbashi et Kisangani), avec siège central à Kinshasa. La réforme de 1981 donna naissance à l'actuelle Université de Kinshasa (Ordonnance-loi n°81-142 du 03 octobre 1981).

L'Université de Kinshasa est un établissement public d'enseignement universitaire, dépendant de l'unique Conseil d'administration des universités publiques du Congo, et placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire et de la Recherche scientifique.

Depuis sa création, l'UNIKIN a connu 15 recteurs. Le Prof. Jean-Berchmans LABANA LASAY'ABAR, l'actuel Recteur, a pris ses fonctions le 17 février 2010.

L'Université de Kinshasa est composée d'une administration centrale et facultaire, et d'entités décentralisées qui occupent les 400 hectares de territoire bâti. Puis, elle dispose de 400 autres hectares non bâtis constituant l'espace agro-pastoral de l'Etablissement, en périphérie de la ville (Ndjili-brasserie).

Sont aussi présentes à Kinshasa, comme structures privées,

l'Université protestante au Congo, (UPC), fondée en 1959, qui jouit d'une bonne réputation, et compte quatre facultés, de droit, médecine, sciences économiques et théologie.

l'université libre de Kinshasa (ULK), première université privée créée au Congo (2006, décret 06/1006), spécialisée dans le droit et les sciences économiques. Elle compte environ 9000 étudiants.

l'université catholique du Congo (UCC) qui compte six facultés : théologie, droit canon, philosophie, économie, droit et sciences politiques

divers **instituts supérieurs** surtout centrés sur les études de commerce et de management (voir ci-après)

Il faut signaler aussi, dans le domaine public :

l'Université pédagogique nationale (UPN), première université publique créée par le gouvernement congolais (décret 05/007 du 23 février 2005) chargée de la formation des enseignants et des formateurs à l'origine, qui a diversifié ses formations et vise aujourd'hui tant les sciences de l'information et de la communication que la traduction et l'interprétariat. Elle compte les facultés suivantes : Sciences, Lettres et sciences humaines, agronomie, vétérinaire, sciences économiques et de gestion, éducation, sciences sociales, administratives et politiques. L'effectif est d'environ 13 000 étudiants. Son recteur est Clémence Kasinga.

l'Institut supérieur de pédagogie (ISP) qui forme les professeurs de l'enseignement secondaire et délivre graduat et licence. Il abrite un Centre de Ressources et d'Ingénierie Pédagogique. (voir les autres ISP ci-après)

L'**AUF** est présente avec un Campus numérique actif, situé près du centre politique de Kinshasa, dans la Gombe, alors que le campus d'UNIKIN est situé à l'extérieur de la ville.

1.2.2 L'université à Lubumbashi et dans le sud de la RDC :

L'Université de Lubumbashi, **UNILU**, est un établissement public d'enseignement universitaire. Elle est implantée à Lubumbashi, chef-lieu de la province minière du Katanga dans le sud-est de la République Démocratique du Congo. Les effectifs au cours de l'année académique 2010-2011 étaient de 24 988 étudiants, de 22803 pour l'année 2011/2012 et de 29 099 pour l'année académique 2012/2013. Le personnel de l'Université de Lubumbashi s'élève à 2157 agents répartis en cadres :

- académique : 320
- scientifique : 874
- administratif, technique et paramédical : 963

Monographie sur l'université de Lubumbashi, UNILU

Elle fut créée en 1955, sous la dénomination d' « Université Officielle du Congo Belge et du Ruanda-Urundi », UOCBRU en sigle. La première année académique fut ouverte le 15 novembre 1956. Quand la province du Katanga fait sécession le 14 juillet en marge de l'indépendance nationale congolaise proclamée deux semaines plus tôt le jeudi 30 juin 1960 à Kinshasa (alors Léopoldville), l'Université officielle du Congo belge et du Ruanda-Urundi changera de dénomination. Elle portera jusqu'en 1963 le nom d'Université d'Etat d'Elisabethville (U.E.E). De 1963 à 1971, l'université sera de nouveau débaptisée. Pendant les huit années suivantes elle sera dénommée Université Officielle du Congo, abrégée en U.O.C.

En 1971, le régime du Président Mobutu entend mettre en coupe réglée les établissements d'enseignement supérieur et universitaire devenus des foyers de contestation par des frondes étudiantes. Ils sont fusionnés et l'Université Officielle du Congo (U.O.C) devient un campus de l'unique université nationale dont le siège se trouve dans la capitale Kinshasa, sous la dénomination « d'Université Nationale du Zaïre-Campus de Lubumbashi ». En 1981, l'université change à nouveau de nom : elle est dénommée « Université de Lubumbashi » (UNILU). De sa création à nos jours, l'université de Lubumbashi a vu se succéder à sa tête seize (16) recteurs. Depuis 2008, le recteur est. Prof Idelfonse CHABU MUMBA.

Quand elle fut créée, l'Université de Lubumbashi était une université multi campus fondée pour desservir le Congo belge et le Rwanda-Burundi. Elle avait son siège principal à Elisabethville (aujourd'hui Lubumbashi) et un campus à Astrida (aujourd'hui Butare, au Rwanda). Puis, elle a connu des expansions à travers les provinces du Katanga, du Maniema et des deux Kasaï oriental et occidental ; Kalemie, Kamina, Malemba-nkulu, Kasaji, Kasumbalesa, Kolwezi et Likasi dans la province du Katanga, Kindu pour le Maniema et Kabinda, Mbuji Mayi et Mwene-ditu dans les provinces des Kasaï oriental et occidental.

Depuis 2008, une série d'arrêtés ministériels ont érigé la quasi-totalité d'entre elles en établissements autonomes :

- arrêté du 22 mai 2008 pour l'université de Kamina
- arrêté du 27 septembre 2010 pour les universités de Kalemie, Kolwezi, de Kananga et de Likasi,
- arrêté du 22 juin 2001 pour le centre Universitaire de Malemba-nkulu
- arrêté du 29 Août 2011 pour l'université de Mwene-ditu, etc.

A ce jour, l'université de Lubumbashi n'a plus que la seule extension de Kasumbalesa sous tutelle, et sous sa supervision trois établissements privés d'enseignement supérieur : l'Ecole supérieure d'informatique Salama, l'Institut Supérieur interdiocésaine Monseigneur Mulolwa et l'Ecole Supérieure de la Gouvernance économique et politique (ECOPO).

1.2.3 L'université à Kisangani et dans l'Est de la RDC:

L'Université de Kisangani est un établissement public d'enseignement universitaire. Elle est implantée à Kisangani, chef-lieu de la province Orientale dans l'est de la République Démocratique du Congo. De 2010 à 2014, les effectifs des étudiants ont évolué de la manière suivante : de 8439 pour l'année 2010-2011, de 9141 pour 2011-2012, de 9534 pour 2012-2013 et de 9171 pour 2013-2014.

Le personnel de l'université de Kisangani se compose de 1397 agents ventilés en personnels :

- académique : 168
- scientifique : 333
- administratif : 896

Monographie sur l'université de Kisangani, UNIKIS

L'Université de Kisangani est un établissement public d'enseignement universitaire. Elle est implantée à Kisangani, chef-lieu de la Province Orientale. Depuis sa création en 1963, elle a connu trois phases : « Université Libre du Congo », « Université Nationale du Zaïre, Campus de Kisangani » et « Université de Kisangani ».

1. Université Libre du Congo.

Créée en 1963, l'Université Libre du Congo fut reconnue officiellement comme établissement d'utilité publique, dotée d'une personnalité morale, par l'ordonnance n° 160 du 10 juin 1964. Mais à cause des troubles qui avaient secoué Kisangani et ses environs (rébellion en 1964 et l'invasion des mercenaires en 1967), la jeune université a dû, à deux reprises, fonctionner en dehors de Kisangani et de la Province Orientale ; d'abord à Kinshasa au sein de l'Université de Lovanium, de 1964 à 1966, puis à Kananga alors Luluabourg, au Kasaï Occidental, de 1966 à 1967. Elle ne regagnera Kisangani qu'au début de l'année académique 1967-1968.

Arrivée à domicile, elle a repris de se réorganiser et relancer ses activités. Elle comptait à l'époque sept facultés dont quatre de sciences humaines (Théologie, Philosophie et Lettres, Sciences Economiques et Sociales ainsi que Sciences Pédagogiques et Psychologiques) et trois des sciences positives (Facultés des Sciences, Médecine et Agronomie). Elle comptait aussi un centre d'Etudes en Sciences Humaines (CESH). Au cours de l'année académique 1969-1970, c'est-à-dire à la veille de la réforme de 1971, le corps académique comptait 70 membres pour 600 étudiants.

2. **Université Nationale du Zaïre-Campus de Kisangani.**

La réforme de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, introduite par l'ordonnance-loi n° 71-075 du 6 août 1971 telle que modifiée par celle n° 72-002 du 12 janvier 1972, avait conduit à l'étatisation des trois anciennes universités et de vingt-sept autres Etablissements d'enseignement supérieur en les regroupant au sein de l'Université Nationale du Zaïre (UNAZA). Les anciennes universités autonomes sont alors réduites en simples « campus universitaires » sans personnalité morale et placées sous l'autorité d'un Conseil d'Administration unique dont relevaient également les autres établissements d'enseignement Supérieur.

Le campus universitaire de Kisangani comprenait trois facultés dont une des sciences humaines (Faculté de Psychologie et Pédagogie) et deux des sciences positives (Faculté des Sciences et celle d'Agronomie). A ces entités de base, il faut ajouter l'Institut de Gestion du Personnel et d'Organisation du Travail (IGEPOT), les Cliniques Universitaires et le cycle de spécialisation pour les assistants ainsi que le service de stage pour les finalistes en Médecine de l'université de Kinshasa. Le campus de Kisangani demeurera dans cette situation jusqu'à la réforme de 1981 portant décentralisation de l'ESU.

3. **Université de Kisangani.**

Aux termes de l'ordonnance n°81-144 du 3 octobre 1981 portant création de l'Université de Kisangani (UNIKIS), celle-ci est un Etablissement public d'enseignement universitaire à caractère scientifique jouissant d'une personnalité juridique et soumis à la tutelle du Département (Ministère) de l'enseignement supérieur Universitaire et Recherche Scientifique (ESURS). De sa création à nos jours, l'université de Kisangani a connu 10 recteurs dont l'actuel est le Professeur Faustin TOENGAHO LOKUNDO.

Sources : *Plan stratégique pour la refondation de l'université de Kisangani 2010-2015*,
Archives et informations recueillies auprès de Monsieur le Recteur.

- Outre son siège principal de Kisangani, l'Université de Kisangani a, depuis 1997, parrainé plusieurs extensions universitaires disséminées à travers les provinces suivantes : Orientale (Centres Universitaires de Bunia et de Yabaondo), Sud-Kivu (Centre Universitaire de Bukavu), Nord-Kivu (Centre Universitaire de Goma), Kasai Oriental (Centre Universitaire de Lodja) et Equateur (Centre Universitaire d'Ikela). Mais depuis 2006, toutes ces extensions, à l'exception du Centre Universitaire de Yabaondo, sont devenues autonomes par arrêtés.
-
- Arrêté du 05 octobre 2005 : Université de Goma (UNIGOM)
- Arrêté du 07 février 2006 : Université Officielle de Bukavu (UOB) ;
- Arrêté du 27 septembre 2010 : Université de Bunia (UNIBU) ;
- Arrêté du 27 septembre 2010 : Université de Lodja (UNILOD)
- Arrêté du 03 mars 2012 : Université d'Ikela (UNIK) ;

1.2.4 Les instituts et écoles supérieures publics

L'ensemble du territoire est couvert par des centres de formation des enseignants, **les Instituts Supérieurs de Pédagogie (ISP)**, présents dans chaque province. Ils forment les professeurs de l'enseignement secondaire, ceux du primaire étant recrutés au niveau du diplôme d'Etat, après avoir pris, au sein du cursus secondaire, l'option « sciences de l'éducation ». Des centres de ressources et d'ingénierie pédagogique ont été installés dans certains ISP, par la coopération française, dans le cadre du projet SESAM (2009-2014). L'utilisation des ressources numériques reste néanmoins très faible.

1.2.5 Les instituts et écoles privés

Les instituts privés sont extrêmement nombreux et de qualité très variable. Parmi ceux qui jouissent d'une excellente réputation, l'**Ecole supérieure de management de Kinshasa** (ESMK), créée en 2011, travaille en partenariat avec l'institut d'études politiques de l'université d'Aix-en-Provence (Sciences Po Aix) et propose un cursus LMD : un bachelor et un master en management. Les formations ouvrent à une double diplomation, congolaise et française. Le bachelor propose une option Gestion des entreprises et une option Commercialisation des produits. Le master offre deux spécialités : marketing et ressources humaines.

L'**Institut du Pétrole et du Gaz** (IPG), situé à Kinshasa, propose des formations technologiques de premier et deuxième cycle, débouchant sur le titre d'ingénieur.

II- Organisation des études et enseignements dispensés

II.1 cadre général

Le **premier cycle** comprend trois années d'études et conduit au diplôme de **gradué** (le graduat équivalant à la Licence). Cependant, à la faculté polytechnique, l'entrée en première année de graduat est conditionnée par la réussite à une épreuve préparatoire au terme d'une année passée en pré-polytechnique ou à l'issue du concours organisé à cet effet.

Le **deuxième cycle** s'étend sur deux années d'études et donne accès au diplôme de **licencié** (la licence équivalant le Master) ou d'ingénieur. Toutefois, en facultés de médecine, médecine vétérinaire et de pharmacie, le 2^{ème} cycle a été prolongé d'une ou deux années : à partir de la réforme issue des travaux dits de la Table Ronde des Universités Congolaises (TRUC), le deuxième cycle en médecine (doctorat en médecine humaine) dure quatre années, tandis que celui en pharmacie et en médecine vétérinaire passe de deux à trois ans.

Le **troisième cycle**, ou programme **post-universitaire**, porte sur deux années (Diplôme d'Etudes Supérieures et Diplôme d'Etudes Approfondies). Il comprend des cours et séminaires (dont un module de pédagogie universitaire conduisant au doctorat), ainsi que la présentation d'une dissertation. La réussite à ce programme autorise le candidat à présenter une thèse de doctorat. En médecine et médecine vétérinaire, l'obtention d'un diplôme de spécialiste (programme de 4 à 6 ans) ou de D.E.A. est requise pour entreprendre des recherches en vue de la présentation d'une thèse d'Agrégation de l'Enseignement Supérieur en Médecine et Médecine vétérinaire.

La réforme du LMD ne touche actuellement que quelques institutions. Depuis l'été 2014, seules les universités UNIKIN, UNILU et UNIKIS ont la capacité de délivrer des **doctorats**.

II.2 situations locales

Le cas de Kinshasa

L'université UNIKIN est pluridisciplinaire et organise les études suivantes

FACULTÉS ET ÉCOLES

Droit

Lettres et Sciences Humaines

Sciences Economiques et de Gestion

Sciences Sociales, Administratives Et Politiques

Polytechnique

Sciences

Médecine Vétérinaire

Pétrole et Gaz

Sciences pharmaceutiques

Sciences Agronomiques

Psychologie et Sciences de l'éducation

Médecine

Ecole de Santé Publique

Ecole Régionale d'aménagement intégré des territoires tropicaux (ERAIFT)

Formation en Gestion des Ressources Naturelles dans le Bassin du Congo (FOGRN-BC)

Gestion de la Politique Economique (GPE)

La recherche est développée dans les centres suivants :

CENTRES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Centre de Recherche Interdisciplinaire pour la promotion et la protection des Droits de l'Homme en Afrique Centrale (CRIDHAC)
Centre de Coordination des Recherches et de Documentation de l'Afrique Subsaharienne (CERDAS)
Centre Interdisciplinaire d'Études et de Documentation Politiques (CIEDOP)
Institut de Recherche Economiques et Sociales (IRES)
Laboratoire de Contrôle des médicaments et des Denrées Alimentaires (LACOMEDA)
Cliniques Universitaires de Kinshasa (CUK)
Centre d'études linguistiques et littéraires Aimé Césaire (CELAC)
Centre Congolais de Terminologie et Lexicographie (CECOTEL)
Centre de Recherche d'Épistémologie des Sciences Sociales et Humaines (CRESSH)
Unité de Recherche et d'enseignement en Ethique Appliquée (UREA)
Centre d'Études Politiques (CEP)
Korean Project on International Agriculture (KOPIA)
Centre Neuro-Psycho-Pathologique (CNPP)
Centre Hospitalier du Mont-Amba (CHMA)
Groupe Scolaire du Mont-Amba, Ecole d'application de l'UNIKIN

Le cas de Lubumbashi :

L'université de Lubumbashi est une université pluridisciplinaire qui organise les études suivantes :

Facultés et écoles
Faculté de Lettres et Sciences humaines
Faculté de Droit
Faculté de Sciences sociales, politiques et administratives
Faculté de Psychologie et Sciences de l'Éducation
Faculté de Sciences économiques
Faculté de Sciences agronomiques
Faculté Polytechnique
Faculté de Sciences
Faculté de Médecine
Faculté de Médecine vétérinaire
Faculté de Sciences pharmaceutiques
Ecole supérieure des ingénieurs industriels
Ecole de Santé publique
Ecole de Criminologie
Ecole de Tourisme et d'Hôtellerie

Outre les travaux de fin de cycle de graduat, les mémoires de licence, de DEDS et de DEA, et les thèses de doctorat ou d'agrégation de l'enseignement supérieur, la recherche s'effectue aussi au sein de centres de recherche :

Centres d'études et de recherche

- Centre de Recherche en Langues et Littératures Etrangères (CRELLE)
- Centre de Recherche et de Diffusion des Langues et Littératures Africaines (CREDILLAF)
- Centre d'Études et de Recherche en Philosophie Africaine (CERPHA)
- Centre d'Études et de Recherche Documentaires sur l'Afrique Centrale (CERDAC)
- Centre de Langues vivantes (CLV)
- Centre d'Études Socio-Politiques pour l'Afrique Centrale (CEPAC)
- Centre de Recherche sur les Maladies Infectieuses (CREMI)
- Centre d'Études et de Formations en Criminologie et Droits de l'Homme (CEFOCRIM)
- Comité de Littérature Critique de l'Afrique Subsaharienne et à l'Océan Indien (CRITAOI)
- Chaire UNESCO pour les droits de l'homme, la bonne gouvernance (Antenne de Lubumbashi)
- Observatoire du Changement Urbain (OCU)
- Observatoire de Valorisation des Ressources Minérales (OVRMIN)
- Unité de Recherche en Aquaculture (URA)
- Cliniques Universitaires de Lubumbashi (CUL)

Le cas de Kisangani :

L'Université de Kisangani est une université pluridisciplinaire qui organise les études suivantes :

Facultés et écoles

Faculté de Psychologie et Sciences de l'Education ;

Faculté des Sciences ;

Faculté des Sciences Sociales, Politiques et Administratives ;

Faculté de Médecine et de Pharmacie ;

Faculté des Lettres et Sciences Humaines ;

Faculté de droit ;

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion ;

Faculté de Gestion de Ressources Naturelles Renouvelables ;

Ecole Supérieure de Tourisme et d'Hôtellerie.

La recherche est conduite dans les centres suivants :

Centres d'études et de recherche

Centre de Recherche Interdisciplinaire pour le Développement et l'Education (CRIDE) ;

Institut de Recherche Sociale Appliquée (IRSA) ;

Centre de Surveillance de la Biodiversité (CSB) ;

Cliniques Universitaires de Kisangani.

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

III.1 cadre général

FORCES <ul style="list-style-type: none">• Un maillage territorial important• Un système public bien établi et un système privé en développement	FAIBLESSES <ul style="list-style-type: none">• La dispersion des moyens• L'hétérogénéité des situations de l'ES• La qualité des formations
OPPORTUNITES <ul style="list-style-type: none">• Un corps professoral formé	MENACES <ul style="list-style-type: none">• Une moyenne d'âge du corps professoral très élevée qui oblige à un très important renouvellement• Une insuffisance quantitative d'encadrement• Motivation faible des ressources humaines enseignantes (salaire, conditions d'emploi) et administratives (salaires, sous-qualification)

III.2 Situations locales

A UNIKIN

FORCES <ul style="list-style-type: none">• Infrastructures les plus importantes et imposantes du pays• Formation dans 12 disciplines scientifiques, concentrées sur un unique site• Grande majorité de l'élite intellectuelle nationale	FAIBLESSES <ul style="list-style-type: none">• Faible niveau de formation du personnel administratif• Absence de projets fédérateurs de l'ensemble de l'Etablissements au profit de projets sectoriels et personnalisés
OPPORTUNITES <ul style="list-style-type: none">• Promulgation de la Loi-cadre sur l'enseignement national• Politique de formation de la relève académique• Développement des NTIC	MENACES <ul style="list-style-type: none">• Impréparation et non avancée effective vers la réforme LMD• Absence de financement public de la recherche• Inadéquation grandissante entre la demande de formation et les capacités d'accueil• Spoliation du patrimoine foncier de l'établissement• Vieillesse du personnel enseignant et administratif

A UNILU

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un corps enseignant qualifié et mobile • Infrastructures immobilières (campus) • Image de marque historique positive • Intégration Ville-université • Accessibilité nationale et internationale • Diversité des filières/disciplines • Espace disponible • Infrastructures de recherche (labos, ...) • Réseau informatique interne • Partenariat dynamique avec les universités du Nord • Existence de programmes de 3^{ème} cycle • Coopération inter-universitaire nationale • Existence de Centres régionaux d'excellence (Ecole de Criminologie, OCU, OVRMIN, CERDAC, URA ...) • Plusieurs thèses de doctorat (52 %) produites localement ; • Présence des Praticiens dans le corps enseignant ; • Ouverture vers la SADC et reconnaissance par la SADC 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence du budget de fonctionnement • Modicité des salaires • Faible capacité d'accueil (à nuancer) • Absentéisme des Enseignants (extra-muros) • Morosité de la recherche (à nuancer) • Conditions de vie et de travail (personnel enseignant et étudiants) • Vieillesse du corps enseignant • Vieillesse et sous-qualification du Personnel administratif • Faible utilisation des TIC • Taille élevée (nombre d'étudiants) pour les économies d'échelle • Le système de sanctions moins appliqué • Les textes légaux non appliqués ; • Les contenus de cours moins actualisés et non diffusés ; • L'absence de mobilisation des fonds de recherche
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Coopération inter-universitaire internationale • Intérêt accru de l'Etat congolais • Intérêt plus affirmé de la communauté internationale • Existence d'une diaspora congolaise d'Enseignants qualifiés • Le retour de la paix dans le pays et la région • Le processus de démocratisation • Existence des Centres de Recherches Publiques dans la ville • Présence de plusieurs autres Etablissements publics et privés de l'ESU dans la ville • Ouverture vers l'Afrique Orientale et Asie • Présence des Entreprises industrielles du secteur minier • Relance du chemin de fer de Lobito 	<ul style="list-style-type: none"> • Tendance trop poussée aux activités extra-muros (à nuancer) • Politisation de l'université • Faiblesse du marché du travail • Instabilité du réseau électrique et du réseau Regideso • Incertitudes géo-politiques • Faiblesse de la politique d'aménagement de territoire

A UNIKIS

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La régularité du calendrier académique ; ▪ La production des homologues ; ▪ La réhabilitation et la construction des infrastructures ; ▪ La qualité et la conscience professionnelle des enseignants ; ▪ La qualité de la formation donnée ; ▪ La qualité des services rendus à la société ; ▪ La reconnaissance sur le plan national et international ; ▪ Le développement de la coopération nationale et internationale ; ▪ L'évaluation objective des travaux par la plupart des enseignants ; ▪ Le début d'effort d'équipement en nouvelles technologies de l'information et communication ; ▪ Le contrôle des présences et absences des étudiants aux cours pour la maîtrise des effectifs ; ▪ Grande conscience professionnelle du personnel de la Direction des Affaires Académiques (DIRAC). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'insuffisance du personnel enseignant qualifié ; ▪ Le vieillissement du fonds documentaire dans les bibliothèques ; ▪ L'insuffisance des salles de cours au regard des filières d'études ; ▪ La charge horaire excédentaire pour certains enseignants ; ▪ Le vieillissement du personnel enseignant ; ▪ La politisation et la tribalisation de l'évaluation parfois complaisante ; ▪ La longueur des périodes de délibération entraînant le non-respect du calendrier ; ▪ La non-maîtrise par plusieurs enseignants de nouvelles technologies d'Information et Communication (NTIC) ; ▪ La non-maîtrise par les étudiants de la langue d'enseignement (le français) ; ▪ La non-maîtrise de la langue anglaise.
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le coût moins élevé des enseignements ; ▪ L'existence d'un réseau de fourniture d'eau et d'électricité ; ▪ L'implantation de plusieurs écoles secondaires dans la ville de Kisangani organisant différentes options ; ▪ L'existence dans la ville de Kisangani d'une variété d'entreprises publiques et privées, d'institutions administratives et sanitaires qui accueillent les stagiaires de l'Université de Kisangani ; ▪ L'existence dans la ville de Kisangani des cybercafés. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le manque de subsides de l'Etat ; ▪ Le manque de bourses d'études et insuffisance de salaires des enseignants ; ▪ L'interdiction d'engagement des nouvelles unités ; ▪ Le programme de la réforme nécessite le réexamen du fait qu'il y a des cours importants supprimés et des cours moins importants insérés ; ▪ La construction anarchique sur le terrain de l'Université de Kisangani et la porosité du site universitaire perturbent le bon déroulement des enseignements.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

IV.1 français

La coopération universitaire en RDC est marquée par la présence historique d'universités belges (Bruxelles, Louvain) et le système universitaire est tributaire d'une organisation qui relève aussi de cet héritage colonial : les établissements confessionnels (Université protestante, universités catholiques) sont importants, en complémentarité avec une université publique très structurée. La coopération universitaire franco-congolaise n'a pas, comme dans d'autres pays de l'Afrique subsaharienne et centrale qui ont connu la colonisation française, une position centrale dans les échanges inter-universitaires nord-sud.

Les actions de coopération bilatérales entre établissements existent mais avec une visibilité faible et l'Ambassade de France souhaite assurer plus nettement la coordination et la communication autour des coopérations inter-universitaires qui sont appelées à se développer.

La coopération universitaire entre UNIKIN et les universités françaises

1. **Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales** : Cotutelles de thèse
2010 : LUMBU MANGBANGA
2012 : EDIKA MBENGA Flory (soutenance prévue en octobre 2015)
2. **Université Paris Sud, XI** :
Programmes de collaboration en sciences exactes, médecine et pharmacie, avril 2010
3. **Institut de Recherche pour le Développement** :
Convention d'attribution d'une aide financière pour la réalisation d'un projet de recherche « Pauvreté et besoins non satisfaits en santé de la reproduction des adolescents et des jeunes en Afrique centrale », avril 2010
4. **Université Jean Monnet, Saint-Etienne** :
Accord de coopération scientifique, 2010
5. **Hopitaux civils de Colmar**:
Convention, 2011
6. **Université Lille 2, Droit et Santé**
Convention cadre de coopération universitaire, septembre 2013
7. **Université de Franche-Comté** :
Accord cadre, 2010. Avenant à l'accord de collaboration culturelle et scientifique entre l'Université de Kinshasa (RDC) et l'Université de Franche-Comté (France)
Faculté de Médecine : Master en Ecologie des maladies infectieuses, partenariat avec les Universités de Franche-Comté et de Montpellier 3 (Point focal UNIKIN : Pr. Bompangue)
8. **Sciences Po – Bordeaux**
Accueil d'un doctorant en mobilité scientifique au Laboratoire Les Afriques dans le Monde (LAM, ex-CEAN)(trois mobilités sur la période de septembre 2012 à juillet 2015)
9. **Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand**
Coopération dans le domaine du développement durable, 2013

La coopération universitaire entre l'UNILU et les universités françaises

La coopération entre UNILU et les universités françaises est la suivante :

1. **Université de Poitiers** : signature d'un accord-cadre entre l'Université de Lubumbashi et l'Université de Poitiers le 20 septembre 2011 pour une période de trois ans visant à développer la collaboration dans les domaines de formations et/ou de recherche déclarés d'intérêt commun entre les deux institutions.
2. **Université Nancy-Metz** : accueille régulièrement des doctorants en Lettres de l'UNILU pour une cotutelle de leur thèse ;
3. **Université Paris-Ouest, Nanterre, La Défense** : accord de coopération entre l'Université de Paris Ouest – Nanterre La Défense et l'UNILU a été signé en octobre 2008 pour une période de 5 ans reposant sur l'échange d'enseignants et de chercheurs, l'échange de doctorants, projets de recherche en coopération, l'organisation conjointes de conférences, de séminaires, des programmes culturels conjoints (publications et programmes pédagogiques).

Le réseau de coopération de l'UNILU s'étend aussi avec :

4. · Université Marc Bloch de Strasbourg
5. · Université Pierre et Marie Curie
6. · Université Jules Vernes de Picardie
7. · Université D'Amiens de Picardie
8. · Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne.....

La coopération universitaire entre l'UNIKIS et les universités françaises

La coopération entre l'Université de Kisangani et les universités françaises concerne :

1. **AUF** : convention signée avec l'AUF le 9 mars 2013 portant ouverture d'un campus numérique francophone ;
2. **Média pour la Paix et la Démocratie** : convention signée avec MEPAD et ses partenaires français (France Expertise Internationale) pour l'installation d'un studio-école.
3. **Bordeaux III** : échanges avec le laboratoire LAM (Les Afriques dans le Monde, UMR 5115, CNRS, Sciences Po Bordeaux).
4. **CIRAD** : « analyse prospective sur les écosystèmes du bassin du Congo à l'horizon 2040 » (2010-2011)

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

IV.2 d'autres pays, notamment européens

A UNIKIN

L'Université de Kinshasa dispose d'un vaste réseau dans le domaine de la coopération internationale. En Europe, la grande majorité des accords de coopération se réalise avec les **universités belges** (flamandes et wallonnes).

Les projets de coopération de l'ARES (ex-CUD) sont coordonnés par un Groupe de pilotage. Il existe un partenariat avec la **Coopération technique belge** (CTB) pour le financement des travaux de troisième cycle et de thèse.

Une étroite collaboration existe avec le **Campus Numérique Francophone** (AUF) de Kinshasa ainsi qu'avec le **Centre de Documentation de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche** de Kinshasa (CEDESURK), financé essentiellement par la coopération belge wallonne.

De nouveaux axes de coopération se développent avec :

- le domaine américain : notamment les **universités canadiennes** (L'Université Laval participe au projet de FOGRN)
- l'Asie : avec la **Corée du Sud**, la **Chine**.

A UNILU

Le **Campus Numérique Francophone**, cofinancé par la France et la région Wallonie-Bruxelles, a été inauguré en 2009. La France dispose maintenant d'un emplacement de choix pour faire la promotion des études supérieures en France, particulièrement des formations supérieures en ligne, qui permettent aux étudiants d'obtenir un diplôme français (et d'autres universités francophones) sans avoir à chercher ni bourse ni visa, et aux enseignants de participer à des programmes de recherches conjoints entre universités francophones.

Le Scac a financé en 2012 deux missions d'un expert de l'Urfist de Paris / Ecole nationale des chartes pour le développement d'une revue électronique (mise en ligne des productions des articles scientifiques de l'UNILU dans un souci d'amélioration de leur visibilité).

A UNIKIS, la coopération s'étend aussi aux pays et structures européennes suivantes :

- **UE, (FED)**: CIFOR-UNIKIS: REAFOR, REFORCO, FCCC.
- **Belgique** : ULB, UCL, ULg-Gembloux agrobiotech, MRAC, Projet Ebale Santé, VLIR-UOS (UA, UGent, HoGent, KULeuven), VLIR-UOS-CUD, Jardin botanique de Meise, IRScNB.
- **Pays-Bas** : Fondation stichting Tropenbos.
- **Portugal** : Université de Beira,

Il faut noter qu'un Espace Américain a été ouvert (Convention signée le 25 juillet 2013) et que d'autres acteurs interviennent :

- Bioversity international, Montpellier, France
- Université du Burundi à Bujumbura
- Université Marien Ngouabi de Brazzaville, Rép. Du Congo

V- Orientations à donner à la coopération universitaire franco-congolaise

V.1 Cadre général

En fonction des forces et des faiblesses décrites ci-dessus, la coopération universitaire française s'est engagée dans un partenariat institutionnel qui épouse les axes de la stratégie de l'ESU définis pour la période 2011-2015. Il s'agit, du point de vue des autorités congolaises, d'améliorer la gouvernance, d'améliorer la qualité des formations (notamment dans leur adéquation à une employabilité effective), de revitaliser la recherche et les ressources professorales, de favoriser l'équité (genre, disparités provinciales, populations défavorisées).

Du point de vue de la coopération française, les aspects liés à la francophonie sont présents mais pas prédominants : la question de la qualité des formations et de la recherche, de l'installation du numérique sont prioritaires. L'action de l'Ambassade s'inscrit donc dans une logique de coopération d'influence secondée par une défense intelligente de la francophonie au service de notre pénétration économique.

De ce point de vue, les orientations données à l'action dans le domaine de la coopération universitaire franco-congolaise sont

- d'appuyer la **réforme de l'enseignement supérieur** et plus particulièrement à la mise en place du LMD, qui reste un élément central, même s'il n'a pas connu de développements significatifs récents. Les aspects liés à la gouvernance sont essentiels dans cette perspective.

- de poursuivre, au sein de l'université et dans le domaine stratégique de la **formation des enseignants**, les effets du projet SESAM qui s'est achevé le 1^{er} septembre 2014. L'exploitation des Centre de Ressources et d'Ingénierie Pédagogique (CRIP) doit permettre d'impliquer l'activité des ISP et de l'UPN dans les chantiers de la formation continue des enseignants (portés par le SERNAFOR, organe du ministère de l'EPSP, piloté par l'inspection générale, en charge de ce domaine). A terme il est important de veiller à l'accompagnement des **nouveaux enseignants du supérieur**, par de la formation et l'accès aux études doctorales.

- de favoriser l'émergence de **diplômes conjoints**, licences ou masters, dans des domaines de développement stratégiques : économie, droit, technologies sont visés. La perspective retenue est celle de diplômes conjoints avec des universités françaises, comportant une partie d'enseignement à distance appuyé sur le numérique, des stages professionnels partagés entre les deux pays et un accompagnement rigoureux pour satisfaire aux exigences de qualité qui font aujourd'hui défaut dans l'ES congolais.

- d'amplifier les collaborations sur le **numérique**, avec l'AUF notamment, dans la poursuite du mouvement engagé lors de sommet de la francophonie en 2012

- de proposer avec **Campus France** un ensemble de services qui ne se limitent pas à la mobilité sud-nord des étudiants. Le soutien à des études doctorales, dans les domaines ciblés précédemment, peut passer par des bourses individuelles. Il faudra aussi reprendre localement la question des écoles doctorales. Ainsi, à Lubumbashi, l'appui à l'émergence d'une école doctorale avec l'AUF n'a pas porté ses fruits précédemment. Il est question de réétudier la faisabilité d'un tel projet ou de lui substituer un accompagnement à distance.

V.2 Situations locales

La coopération avec UNIKIN doit se poursuivre et se développer dans les domaines de la Santé, avec le master Ecologie des maladies infectieuses, et dans le domaine des Lettres et des Sciences humaines avec des soutiens aux études doctorales (didactique du français, politiques éducatives). Elle doit aussi viser le domaine des technologies du numérique.

La coopération avec UNILU doit s'appuyer sur le numérique et viser le développement de formations stratégiquement utiles. L'accompagnement à la mise en place d'écoles doctorales reste un objectif.

La coopération avec l'UNIKIS doit viser à développer la qualité des formations et de la recherche, à mettre en place le LMD. Cela passe par la mobilité des professeurs, des chercheurs et des étudiants entre l'UNIKIS et les Universités extérieures (françaises et autres) et vice-versa, le renforcement des capacités dans le domaine du numérique, la modernisation des infrastructures (laboratoires, bibliothèques, auditoriums), le renforcement des capacités de gouvernance académique, administrative et patrimoniale.

VI- Contacts utiles

SCAC Ambassade de France

Philippe LARRIEU, conseiller de coopération et d'action culturelle
philippe.larrieu@diplomatie.gouv.fr

Patrick DEMOUGIN, Attaché de coopération scientifique et universitaire
patrick.demougin@diplomatie.gouv.fr

Universités, écoles

UNIKIN <http://unikin.sciences.free.fr> ,
Email : centreinfo@ic.cd

UNILU www.unilu.ac.cd
UNIKIS

Recteur www.unikis.ac.cd
Email : rectorat@unikis.ac.cd
faustintoengaho@yahoo.fr

ESMK/Ecole supérieure de management de Kinshasa 164 avenue Nguma, Ma Campagne,
Ngaliema, Kinshasa
:IPG/Institut du pétrole et du gaz, Kinshasa <http://ipg-rdc.org>

Annexe : liste non exhaustive des établissements, instituts et centres d'enseignement supérieur et universitaire en République démocratique du Congo.

NB : En rouge, les établissements décrits dans la fiche. En bleu, les établissements mentionnés dans la fiche.

- **Université adventiste de Lukanga - Butembo/Nord-kivu**
- **Université américaine de Kinshasa ou Université franco-américaine de Kinshasa**
- **Université baptiste du Congo - Lubumbashi**
- **Université cardinal Malula-Kinshasa**
- **Université catholique de Bukavu**
- **Université catholique du Congo**
- **Université catholique du Grabben (UCG) - Butembo**
- **Université centrale de Kinshasa**
- **Université chrétienne internationale (UCI)**
- **Université de Bandundu (UB)- Kikwit**
- **Université de Gbadolite (UNIGBA) - Gbadolite**
- **Université de Goma**
- **Université de Kalemie (UNIKAL) - Kalemie**
- **Université de Kamina (UNIKAM)**
- **Université de Kananga (UNIKAN)**
- **Université de Kindu - Kindu**

- **Université de Kinshasa (UNIKIN), anciennement appelée l'Université Lovanium**
- **Université de Kisangani (UNIKIS)- Kisangani**
- **Université de Kolwezi (UNIKOL) - Kolwezi**
- **Université méthodiste au Katanga (UMK) - Mulungwishi**
- **Université de Lisala**
- **Université de Likasi (UNILI)**
- **Université de Lubumbashi (UNILU) - Lubumbashi**
- **Université de Mbandaka (Unimba)-Mbandaka**
- **Université de Mbujimayi Tshikama - Mbujimayi**
- **Université de Mwene-Ditu (UMD), à Mwene-Ditu**
- **Université de technologie du Congo (Kinshasa)**
- **Université d'Ikela**
- **Université Divina Gloria de Butembo (UDGB)- Butembo**
- **Université du Cepromad (UNIC -ISGEA) - Bukavu**
- **Université du Cepromad (UNIC-ISGEA) - Kolwezi**
- **Université du Kivu (Unikivu) - Goma**
- **Université du Travail de Lubumbashi(UNITRA) - Lubumbashi**
- **Université Espoir du Congo (UEC) - Baraka**
- **Université évangélique en Afrique (UEA) - Bukavu**
- **Université Kasa-Vubu -Bas-Congo**
- **Université Kinshasa Binza**
- **Université Kongo -Bas-Congo**
- **Université libre de Kinshasa (ULK)**
- **Université libre de Luozi (ULL)**
- **Université libre des Pays des Grands Lacs (ULPGL) - Goma**
- **Université méthodiste au Katanga**
- **Université Notre-Dame du Kasai (UKA) - Kananga**
- **Université officielle de Bukavu (UOB)**
- **Université officielle de Mbujimayi(U O M)**
- **Université officielle de Ruwenzori (UOR)**
- **Université pédagogique nationale (UPN), ancien IPN - Kinshasa**
- **Université protestante du Congo (UPC) - Kinshasa**
- **Université protestante de Lubumbashi (UPL) - Lubumbashi**
- **Université Simon Kimbangu -Kinshasa**
- **Université William Booth (UWB) - Kinshasa**

Instituts Supérieurs

- **Institut supérieur d'informatique, programmation et analyse (ISIPA)- Kinshasa**
- **Institut supérieur d'études techniques commerciales et juridiques de Lubumbashi-Lubumbashi**
- **Institut supérieur des techniques appliquées de Kolwezi (ISTA)- Kolwezi**
- **École supérieure de publicité et médias (ESPM) – Kinshasa**
- **École supérieure des métiers d'informatique et de commerce (ESMICOM) – Kinshasa**
- **Académie des beaux-arts - Kinshasa**
- **Centre d'études égyptologiques C.A. Diop de l'INADEP -Kinshasa**
- **Centre interdisciplinaires pour l'éducation permanente (CIDEP)-Kinshasa**
- **Institut universitaire des sciences de la santé (IUSS) – Lubumbashi**
- **Institut supérieur de développement rural des Grands-Lacs (ISDR/GL) - Goma**
- **Ecole Supérieure de Management de Kinshasa (ESMK)**
- **École d'informatique d'électronique et d'expertise comptable (EIECO)- Kinshasa**
- **Ecole supérieure d'informatique Salama -(ESIS)Lubumbashi**
- **École informatique des finances (EIFi)-Kinshasa**
- **Facultés catholiques de Kinshasa (FACAKIN)**
- **Grand séminaire de Lubumbashi-Lubumbashi**
- **Institut supérieur interdiocésain monseigneur Mulolwa - Lubumbashi**

- *Institut africain d'études prospectives - African Institute for Future Studies (INADEP) - Kinshasa*
- *Institut d'études supérieures et universitaires de Kinshasa (INESSUKIN)-Kinshasa*
- *Institut national des bâtiments et des travaux publics (ex IBTP Ngaliema)-Kinshasa*
- *Institut supérieur d'architecture et d'urbanisme (ex IBTP Gombe)-Kinshasa*
- *Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication (IFASIC)-Kinshasa*
- *Institut facultaire des sciences agronomiques (IFA)-Yangambi*
- *Institut facultaire de développement (IFAD) - Kinshasa*
- *Institut national des arts(INA) -[Kinshasa]*
- *Institut supérieur agro-vétérinaire (ISAV)- Kimwenza*
- *Institut supérieur de commerce - Bas-Congo,*
- *Institut supérieur des arts et métiers (ISAM)-Kinshasa*
- *Institut supérieur de statistiques de Kinshasa (I.S.S./KIN);*
- *Institut supérieur de statistique de Lubumbashi (ISS)- Lubumbashi*
- *Institut supérieur d'études sociales (ISES)-Lubumbashi*
- *Institut supérieur du travail social (I.S.T.S) ex-CAFES (Kinshasa)*
- *Institut supérieur de statistique et de nouvelles technologies de Goma (ISSNT/GOMA)-Goma*
- *Institut Supérieur de Commerce (ISC-Goma/Nord-Kivu)*
- *Institut supérieur de gestion et des techniques (ISGT)- Mbuji-Mayi*
- *Institut supérieur des techniques appliquées (ISTA) - Kinshasa*
- *Institut supérieur de techniques appliquées de Bukavu à Burhuza (ISTA de Bukavu à Burhuza)*
- *Institut supérieur des techniques médicales (ISTM/KIN - Kinshasa*
- *Institut supérieur pédagogique de Kikwit - Bandundu*
- *Institut supérieur pédagogique de Kananga {ISP}- Kananga*
- *Institut supérieur pédagogique de Mbanza-Ngungu - Bas-Congo*
- *Institut supérieur Pédagogique et Technique de Kinshasa (ISPT-KIN)*
- *Institut supérieur pédagogique de la Gombe(ISP/Gombe)-Kinshasa*
- *Institut supérieur pédagogique (ISP)- Lubumbashi*
- *Institut supérieur pédagogique (ISP)-Kisangani*
- *Institut supérieur pédagogique (ISP)-Mbandaka*
- *Institut supérieur pédagogique (ISP) de Budjala*
- *Institut supérieur pédagogique de Bukavu - Bukavu (ISPB)*
- *Institut supérieur pédagogique de Kamituga - Kamituga - Congo - Kinshasa (ISPKa)*
- *Institut supérieur pédagogique de Baraka - Baraka (ISPBA)*
-
- *Institut du pétrole et du gaz (IPG)-Kinshasa*
- *Institut supérieur d'Enseignement Techniques Médical (ISETM)Kinshasa*
- *Institut supérieur des techniques médicales (ISTM) - Bukavu*
- *Institut supérieur des techniques médicales (ISTM) d'uvira*
- *Institut supérieur de développement rural (ISDR) d'uvira*
- *Institut supérieur de commerce (ISC) d'uvira*
- *Institut supérieur de techniques médicales - Baraka (ISTMBA)*
- *Institut supérieur de développement rural (ISDR) - Mbeo Bandundu*
- *Institut supérieur de développement rural (ISDR) - Bukavu*
- *Institut supérieur d'Informatique Programmation et Analyse (ISIPA) - Kinshasa*
- *Institut supérieur de développement rural (ISDR-Mbandaka) - Mbandaka*
- *Institut supérieur de technique médical (ISTM) - Mbandaka*
- *ISEC - Lubumbashi*
- *ISTC - Lubumbashi*
- *Institut universitaire du Congo (IUC) - Lubumbashi*
- *Institut facultaire Songwai (IFAS) - Kinshasa*
- *Centre des recherches en sciences naturelles de Lwiro - Bukavu*
- *Observatoire volcanologique de Goma (OVG) - Goma*
- *Institut supérieur des management dans la région des Grands Lacs (ISMAGL)/Goma*

- *Institut supérieur de bâtiment et travaux publics (IBTP/Butembo)*
- *Institut supérieur de commerce (ISC) - Goma*
- *Institut supérieur de tourisme (IST) - Goma*
- *Institut supérieur des techniques appliquées de Goma (ISTA-GOMA)*
- *Institut supérieur des arts et métiers (ISAM) - Goma*
- *Institut supérieur de la conservation de la nature Tayna, Kanyabayonga-Nord Kivu*
- *Institut supérieur des techniques commerciales (ISTC) - Matadi*
- *Institut supérieur de développement rural - Grands Lacs (ISDR-GL) - GOMA*
- *Institut supérieur pédagogique/Vitshumbi (ISP) - Goma*
- *Institut supérieur technique et commercial (ISTC) - Matadi*

- *Institut supérieur de technologie de Lubumbashi*
- *Institut supérieur pédagogique et technique de Mweka*
- *(ISPT) - Mweka*
- *Institut supérieur de sciences économiques, juridiques et coopératives (ISSEC)- Kinshasa.*

- *Institut africain d'études prospectives (INADEP)*
- *Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN)*
- *Institut des recherches économiques et sociales (IRES), de la faculté des Sciences économiques de l'UNIKIN*
- *Institut supérieur de développement rural (ISDR) Bukavu*
- *Institut supérieur pédagogique de Bukavu (ISPB)*
- *Institut supérieur pédagogique de Baraka (ISPBA)*
- *Institut supérieur d'informatique et de gestion/Goma,Nord-Kivu*
- *Institut supérieur de commerce (ISC-Goma)*
- *Laboratoire d'analyse-recherche en économie quantitative (LAREQ), Kinshasa*
- *Institut supérieur de techniques appliquées de Bukavu à Burhuza (ISTA DE BUKAVU A Burhuza)*
- *Institut supérieur pédagogique de Walungu*
- *Institut Supérieur de techniques médicales (ISTM Kanyamulande de Walungu)*
- *Institut supérieur agro-vétérinaire de Walungu (ISEAV Walungu)*
- *Institut supérieur de techniques médicales de Nyangezi (ISTM Nyangezi)*
- *Institut supérieur de technique de développement Mulungu (ISTD Mulungu)*
- *Institut supérieur de technique de développement Kalehe (ISTD Kalehe)*